



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Toulouse, le 6 avril 2023

La cheffe du pôle territorial nord

à

Monsieur le maire
Avenue Lazare Carnot
31330 Grenade

Objet : Modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Grenade

La commune de Grenade a prescrit, par délibération du 05 juillet 2022, le projet de modification simplifiée n°1 de son plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 20 septembre 2005.

L'objectif de cette procédure de modification simplifiée n°1 vise à :

- effectuer des adaptations mineures au règlement écrit ;
- supprimer des emplacements réservés dont les projets sont abandonnés ou déjà réalisés.

Suite à l'analyse des documents transmis, mon service n'a pas de remarques particulières sur les objets de ladite procédure à l'exception des évolutions attendues dans le règlement écrit pour les extensions et annexes des habitations existantes en zones A et N (cf avis de la CDPENAF du 10 février 2023).

Je vous remercie de joindre le présent avis de l'État en tant que personne publique associée à disposition du public.

La cheffe de pôle territorial nord,

Catherine HOLLARD

Service Territorial/ Pôle Territorial Nord/ UPP NL
Affaire suivie par : Sophie MATEU
Mél : sophie.mateu@haute-garonne.gouv.fr
Boulevard Armand Duportal
31000 TOULOUSE
Tél. : 05 81 97 72 73 / 06.76.84.76.75
Site internet : www.haute-garonne.gouv.fr